

Concours section : PERSONNELS DIRECTION CL.NORMA. PERSONNELS DIR

Epreuve matière : EPREUVE ECRITE

N° Anonymat : A000000682

Nombre de pages : 8

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ...D.C.I..... Section/Spécialité/Série : .....0010N.....

Epreuve : .....1.01..... Matière : .....2543..... Session : .....2018.....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Commande n°1: argumentaire présenté au Conseil Pédagogique.

Suite à ma nomination en tant que Principal au Collège X, il m'a été confié comme mission de renforcer l'attractivité de cet établissement. En effet, j'ai été alerté par la forte baisse des effectifs que connaît le collège (près de 20% d'élèves en moins entre 2014 et 2016). Le classement de cet établissement en Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé (REP+) contribue à une stratégie d'évitement de la part des catégories socio-professionnelles supérieures qui sont fortement représentées dans les trois autres collèges de la ville alors que le nôtre accueille le plus de 85% d'enfants issus d'ouvriers ou d'inactifs (soit un taux supérieur de 40 points à la moyenne académique). Les familles correspondant aux catégories socio-professionnelles (CSP) supérieures ont perdu confiance dans notre établissement et il nous faut regagner cette confiance. Cela passe par une amélioration des résultats de nos élèves car les faibles taux contribuent également à la stratégie d'évitement de certaines familles = les résultats au Brevet, même si la session 2016 est marquée par une hausse, sont en deça des taux attendus puisque durant les 4 dernières années, nous enregistrons une moins-value tant par les taux de réussite au DNB (-5 de valeur ajoutée par rapport aux taux académique et national, alors même que ce taux de réussite est parmi nos plus élevés = 75%). De même nos résultats en matière de fluidité de parcours (taux d'accès de la 6<sup>ème</sup> vers la 3<sup>ème</sup> = 74% en 2016) ne sont guère satisfaisants.

Or la réhabilitation de notre établissement est une chance et nous offre un levier considérable pour redorer l'image du collège et enrayer la baisse des effectifs. C'est pourquoi je vous soumets aujourd'hui une première maquette du projet éducatif destiné à

..1.1.7..

mener la reconquête de l'attractivité de l'établissement.

Le projet sera retravaillé, pour parvenir à terme à une version définitive proposée au vote du Conseil d'Administration (CA), à la fois grâce aux propositions que vous pourrez faire devant le Conseil et par l'intermédiaire de commissions de travail choisies ensemble au terme de ce Conseil Pédagogique.

Pour mener à bien la mission qui est la nôtre, trois axes me paraissent prioritaires ; ils tiennent compte à la fois du référentiel de l'Éducation Prioritaire et des grandes orientations données par la loi de Refondation par l'École de la République du 08/07/2013.

C'est pourquoi il se situe en partie dans la continuité du contrat d'objectifs du réseau. Toutefois il s'articule aussi avec le projet de nouveau quartier, en particulier de la nouvelle place qui reprendra l'ancrage du collège dans le quartier, en particulier dans son cœur culturel. Les trois axes sont les suivants :

1. Garantir l'acquisition du socle commun
2. Ouvrir le collège sur son environnement en favorisant les parcours (culturel, citoyen...)
3. Renforcer l'alliance éducative avec les familles.

### Objectif 1 : Garantir l'acquisition du socle commun

Pour restaurer l'égalité des chances, il convient tout d'abord d'assurer la maîtrise du "lire, écrire, parler", sans laquelle la réussite au collège ne peut se poursuivre dans de bonnes conditions.

- A court terme, il s'agira d'améliorer la mise en œuvre de l'Accompagnement Personnalisé, grâce à des évaluations diagnostiques ainsi que le conseil de cycle 3, afin de détecter rapidement les élèves les plus fragiles de 6<sup>ème</sup> = ils pourront ainsi bénéficier, par petits groupes, d'un étayage fort pour parvenir à une meilleure maîtrise de la langue. Le dispositif "devoir fait" sera également généralisé.
- A moyen terme : des promotions seront proposées aux enseignants (sur site, dans le bassin) pour renforcer les compé

tenus professionnels dans le domaine de la différenciation pédagogique (classe inversée, usage du numérique, évaluation par compétences avec le livret scolaire unique). L'expertise pédagogique des inspecteurs sera sollicitée.

- À long terme, une expérimentation de classe sans note pourra être menée par des enseignants volontaires.
- En continuité avec ce qui existe déjà : poursuite de la lecture de contes (CM2 - 6<sup>ème</sup>) mais celle-ci pourra avoir lieu, à terme, dans le nouveau Centre de Culture et de Connaissances (ex CDI) indicateurs retenus : évolution du taux de réécriture au DNB du taux de passage en

Objectif 2 : Ouvrir le collège sur son environnement en favorisant les parcours

a) Favoriser l'usage du numérique

- à court terme = participation au 3<sup>ème</sup> appel d'offre (nov. 2017) pour équiper les collèges en tablettes.
- à moyen terme = création d'un média du collège dans le cadre de l'EMI avec la participation du Conseil de la Vie Collégienne. (Éducation aux médias et à l'information)
- à plus long terme = repenser l'aménagement des salles pour intégrer le numérique et un mode d'enseignement mutuel (et plus seulement simultané).

b) Favoriser les pratiques culturelles

- à court terme = établir des conventions avec les partenaires culturels du quartier (médiathèque, théâtre) grâce notamment à un référent culture rémunéré en IMP. (PEAC)
- à moyen terme = prévoir un programme culturel pour les futurs internes (avec le CVC)
- à plus long terme = organiser la transformation du CDI en CC.

Indicateurs retenus : - nombre de projets ; d'expositions au collège  
- nombre d'élèves impliqués.

Objectif 3 = Renforcer l'alliance éducative avec les familles.

à court terme =

- dispositif "Ouvrir l'École aux Parents par la Réunion des enfants" car les parents issus de milieux très défavorisés sont les plus éloignés de l'école = cours de français, présentation du système scolaire et des valeurs de la République.  
( "La Yolette des parents" )
- intervention hebdomadaire d'un personnel social pour accompagner les familles dans leur démarche et éviter le non-recours.

à moyen terme = ancrer les usages (élèves, parents) et pas seulement la communauté éducative à projet de rénovation du collège.

à long terme = une salle multimédia accessible aux parents dans le nouveau collège.

indicateurs retenus = taux de participation des parents aux élections  
proportion des CSP favorisées dans le public du collège.

Grâce à ces 3 axes, nous pouvons espérer construire un nouveau collège où les élèves réuniront, auront toutes les chances de se construire un parcours ambitieux. Ce sera alors un collège plus attractif.